

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°41 du 8 octobre 2010**

TEXTE SIGNALE

**ARRÊTÉ**

modifiant l'arrêté du 8 août 2007 portant création de commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des fonctionnaires du ministère de la défense.

*Du 22 juillet 2010*

**ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 8 août 2007 portant création de commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des fonctionnaires du ministère de la défense.**

*Du 22 juillet 2010*

NOR D E F H 1 0 1 9 7 1 2 A

---

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Une annexe.

*Texte modifié :*

Arrêté du 8 août 2007 (JO n° 225 du 28 septembre 2007, texte n° 28 ; JO/220/2007 ; BOEM 111.2.1.2, 351.1.2.3, 352-0.3) modifié.

*Référence de publication :* JO n° 205 du 4 septembre 2010, texte n° 36 ; signalé au BOC 41/2010.

---

Le ministre de la défense,

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 8 août 2007 portant création de commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des fonctionnaires du ministère de la défense,

Arrête :

Art. 1er. L'arrêté du 8 août 2007 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

I. L'article 6 est modifié ainsi qu'il suit :

Au premier alinéa de l'article 6, les mots : « trente-trois » sont remplacés par les mots : « trente-quatre » ;

Est inséré un troisième alinéa ainsi rédigé :

« Ces commissions sont présidées, pendant toute la durée du mandat, par le directeur du centre ministériel de gestion dont relève la commission administrative paritaire locale ou par le chef du service parisien de soutien de l'administration centrale. »

II. Le deuxième alinéa de l'article 8 est remplacé par les dispositions suivantes :

« Les candidats à ces élections doivent exercer leurs fonctions dans le périmètre de compétence de la commission administrative paritaire locale concernée tel qu'il est défini à l'annexe II du présent arrêté depuis trois mois au moins à la date du scrutin. »

III. Les dispositions de l'article 10 sont remplacées par les dispositions suivantes :

« Les commissions mises en place avant l'entrée en vigueur du présent arrêté siègent jusqu'au prochain renouvellement des mandats. »

IV. L'article 11 est abrogé.

V. L'annexe II est remplacée par les tableaux annexés au présent arrêté.

Art. 2. Le directeur des ressources humaines du ministère de la défense est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 juillet 2010.

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur des ressources humaines du ministère de la défense,*

J. ROUDIÈRE.

ANNEXE II.  
TABLEAU RELATIF À LA COMPOSITION DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES.

**Adjoins administratifs.**

Autorité assurant la présidence de la CAPL	Compétence	GRADES	REPRÉSENTANTS		
			Du personnel		De l'administration
			Titulaires	Suppléants	
<b>CAPL/ADJOINT ADMINISTRATIF</b>  <b>Administration centrale</b>  <i>Présidence :</i> <b>Le chef du service parisien de soutien de l'administration centrale</b>	- Agents de toutes directions et de tous établissements relevant du périmètre de l'administration centrale  - Personnels mis à disposition et administrés par les services de l'administration centrale  - Agents en fonction dans les organismes extérieurs de la direction générale de l'armement implantés dans les départements d'Ile-de-France, à l'exception de DGA Maîtrise NRBC et DGA Essais propulseurs	Adjoint administratif principal de 1re classe	2	2	9 représentants titulaires et 9 représentants suppléants
		Adjoint administratif principal de 2e classe	2	2	
		Adjoint administratif de 1re classe	3	3	
		Adjoint administratif de 2e classe	2	2	
<b>CAPL/ADJOINT ADMINISTRATIF</b>  <b>SAINT-GERMAIN-EN-LAYE</b>  <i>Présidence :</i> <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Saint-Germain-en-Laye</b>	- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants : Oise (60), à l'exception du centre de service national de Compiègne Paris (75), à l'exception des personnels d'administration centrale gérés par le Service parisien de soutien de l'administration centrale Seine-et-Marne (77) Yvelines (78) Essonne (91) Hauts-de-Seine (92) Seine-Saint-Denis (93) Val-de-Marne (94) Val-d'Oise (95)  - Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements et collectivités d'outre-mer  - Agents affectés à l'étranger	Adjoint administratif principal de 1re classe	2	2	9 représentants titulaires et 9 représentants suppléants
		Adjoint administratif principal de 2e classe	2	2	
		Adjoint administratif de 1re classe	3	3	
		Adjoint administratif de 2e classe	2	2	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents en fonction dans les sociétés DCNs. GIAT et au sein du commissariat à l'énergie atomique</li> <li>- Agents en fonction au sein de la direction de la protection et de la sécurité de la défense</li> <li>- Agents en fonction au sein des établissements publics suivants : Institution Nationale des Invalides Musée de l'armée Musée de l'air et de l'espace Musée de la Marine Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense Office national des anciens combattants École Polytechnique École nationale supérieure des techniques avancées Établissement public d'insertion de la défense Institut des hautes études de la défense nationale</li> </ul>				
<p style="text-align: center;"><b>CAPL/ADJOINT ADMINISTRATIF</b></p> <p style="text-align: center;"><b>BREST</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Présidence :</i> <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Brest</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans le département suivant : Finistère (29), à l'exception du centre du service national de Brest</li> </ul>	Adjoint administratif principal de 1re classe	2	2	8 représentants titulaires et 8 représentants suppléants
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents en fonction dans les organismes du ministère de la défense situés à Lorient (56)</li> </ul>	Adjoint administratif principal de 2e classe	2	2	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents en fonction dans les organismes de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense implantés dans les départements du Morbihan (56) et de la Manche (50)</li> </ul>	Adjoint administratif de 1re classe	2	2	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents en fonction au sein de la base aéronautique navale de Lann-Bihoué</li> <li>- Agents en fonction au sein des établissements publics suivants : École nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement Service hydrographique et océanographique de la Marine</li> </ul>	Adjoint administratif de 2e classe	2	2	
			2	2	

<p style="text-align: center;"><b>CAPL/ADJOINT ADMINISTRATIF</b></p> <p style="text-align: center;"><b>METZ</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Présidence :</i> <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Metz</b></p>	<p>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants :</p> <p>Aisne (02) Ardennes (08) Aube ( 10) Côte-d'Or (21) Doubs (25) Jura (39) Marne (51) Haute-Marne (52) Meurthe-et-Moselle (54) Meuse (55) Moselle (57) Nièvre (58) Nord (59) Pas-de-Calais (62) Bas-Rhin (67) Haut-Rhin (68) Haute-Saône (70) Saône-et-Loire (71) Somme (80) Vosges (88)) Yonne (89) Territoire de Belfort (90)</p> <p>- Agents en fonction au sein du centre du service national de Compiègne</p> <p>- Agents en fonction au sein du service des essences des armées</p>	<p>Adjoint administratif principal de 1re classe</p>			<p>9 représentants titulaires et 9 représentants suppléants</p>
<p style="text-align: center;"><b>CAPL/ADJOINT ADMINISTRATIF</b></p> <p style="text-align: center;"><b>BORDEAUX</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Présidence :</i> <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Bordeaux</b></p>	<p>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants :</p> <p>Ariège (09) Aveyron (12) Charente (16) Charente-Maritime (17) Corrèze (19) Creuse (23) Dordogne (24)</p>	<p>Adjoint administratif principal de 1re classe</p>	<p>2</p>	<p>2</p>	<p>8 représentants titulaires et 8 représentants suppléants</p>
		<p>Adjoint administratif principal de 2e classe</p>	<p>2</p>	<p>2</p>	
		<p>Adjoint administratif de 1re classe</p>	<p>2</p>	<p>2</p>	
			<p>2</p>	<p>2</p>	

	<p>Haute-Garonne (31)  Gers (32)  Gironde (33)  Landes (40)  Lot (46)  Lot-et-Garonne (47)  Pyrénées-Atlantiques (64)  Hautes-Pyrénées (65)  Deux-Sèvres (79)  Tarn (81)  Tarn-et-Garonne (82)  Vienne (46)  Haute-Vienne (87)</p> <p>- Agents en fonction au sein de DGA essais de missiles</p> <p>- Agents en fonction au sein de l'établissement public suivant :  Institut supérieur de l'aéronautique</p>	Adjoint administratif de 2e classe			
<p><b>CAPL/ADJOINT ADMINISTRATIF</b></p> <p><b>RENNES</b></p> <p><i>Présidence :</i>  <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Rennes</b></p>	<p>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants :</p> <p>Calvados (14)  Cher (18)  Côtes-d'Armor (22)  Eure (27)  Eure-et-Loir (28)  Ille-et-Vilaine (35)  Indre (36)  Indre-et-Loire (37)  Loir-et-Cher (41)  Loire-Atlantique (44)  Loiret (45)  Maine-et-Loire (49)  Manche (50), à l'exception des organismes de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense  Mayenne (53)  Morbihan (56), à l'exception :</p>	Adjoint administratif principal de 1re classe	2	2	8 représentants titulaires et 8 représentants suppléants
		Adjoint administratif principal de 2e classe	2	2	
		Adjoint administratif de 1re classe	2	2	
		Adjoint administratif de 2e classe	2	2	

	<p>- des organismes de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense</p> <p>- des agents en fonction au sein de la base aéronautique de Lann-Bihoué Orne (61) Sarthe (72) Seine-Maritime (76) Vendée (85)</p> <p>- Agents en fonction au centre du service national de Brest</p>				
<p><b>CAPL/ADJOINT ADMINISTRATIF</b></p> <p><b>LYON</b></p> <p><i>Présidence :</i> <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Lyon</b></p>	<p>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants : Ain (01) Allier (03) Ardèche (07) Cantal (15) Drôme (26) Isère (38) Loire (42) Haute-Loire (43) Puy-de-Dôme (63) Rhône (69) Savoie (73) Haute-Savoie (74)</p> <p>- Agents en fonction dans les organismes extérieurs de la direction du service national suivant : centre du service national de Nîmes centre du service national Nice centre du service national Marseille centre du service national Perpignan</p>	Adjoint administratif principal de 1re classe	2	2	8 représentants titulaires et 8 représentants suppléants
		Adjoint administratif principal de 2e classe	2	2	
		Adjoint administratif de 1re classe	2	2	
		Adjoint administratif de 2e classe	2	2	
<p><b>CAPL/ADJOINT ADMINISTRATIF</b></p> <p><b>TOULON</b></p>	<p>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants : Corse-du-Sud (2A) Haute-Corse (2B) Alpes-de-Haute-Provence (04) Hautes-Alpes (05)</p>	Adjoint administratif principal de 1re classe	2	2	8 représentants titulaires et 8 représentants suppléants
		Adjoint administratif principal de 2e classe	2	2	



<p><i>Présidence :</i>  <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Toulon</b></p>	<p>Alpes-Maritimes (06), à l'exception du centre du service national de Nice  Aude (11)  Bouches-du-Rhône (13), à l'exception du centre du service national de Marseille  Gard (30), à l'exception du centre du service national de Nîmes  Hérault (34)  Lozère (48)  Pyrénées-Orientales (66), à l'exception du centre du service national de Perpignan  Var (83)  Vaucluse (84)</p> <p>- Agents en fonction dans les organismes extérieurs de la direction générale de l'armement suivants :  DGA essais en vol  Service de la qualité  Centre technique des systèmes d'information  Service centralisé des achats techniques  Service de l'exécution budgétaire et des comptabilités des opérations d'armement  Service extérieur de la communication  Centre de la sécurité de défense et des systèmes d'information  Centre de prestations de proximité des ressources humaines  DGA techniques navales</p>	<p>Adjoint administratif de 1re classe</p> <p>Adjoint administratif de 2e classe</p>	<p>2</p> <p>2</p>	<p>2</p> <p>2</p>	
<p><b>CAPL/ADJOINT ADMINISTRATIF</b></p> <p><b>CNMSS</b></p> <p><i>Présidence :</i>  <b>Le directeur de la caisse nationale militaire de sécurité sociale</b></p>	<p>- Agents en fonction au sein de la caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS)</p>	<p>Adjoint administratif principal de 1re classe</p> <p>Adjoint administratif principal de 2e classe</p> <p>Adjoint administratif de 1re classe</p> <p>Adjoint administratif de 2e classe</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>2</p> <p>2</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>2</p> <p>2</p>	<p>8 représentants titulaires et 8 représentants suppléants</p>

**Agents techniques du ministère de la défense.**

Autorité assurant la présidence de la CAPL	Compétence	GRADES	REPRÉSENTANTS		
			Du personnel		De l'administration
			Titulaires	Suppléants	
<p align="center"><b>CAPL/ATMD</b></p> <p align="center"><b>SAINT-GERMAIN- EN-LAYE</b></p> <p align="center"><i>Présidence :</i> <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Saint-Germain-en-Laye</b></p>	<p>- Agents en fonction dans les organismes extérieurs implantés dans les départements suivants :</p> <p>Oise (60), à l'exception du centre du service national de Compiègne Paris (75) Seine-et-Marne (77) Yvelines (78) Essonne (91) Hauts-de-Seine (92) Seine-Saint-Denis (93) Val-de-Marne (94) Val-d'Oise (95)</p> <p>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements et collectivités d'outre-mer</p> <p>- Agents affectés à l'étranger</p> <p>- Agents en fonction dans les sociétés DCNs. GIAT et au sein du commissariat à l'énergie atomique</p> <p>- Agents en fonction au sein de la direction de la protection et de la sécurité de la défense</p> <p>- Agents en fonction au sein des établissements publics suivants :</p> <p>Institution Nationale des Invalides Musée de l'armée Musée de l'air et de l'espace Musée de la Marine</p>	<p>Agent technique principal de 1re classe</p> <p>Agent technique principal de 2e classe</p> <p>Agent technique 1re classe</p> <p>Agent technique 2e classe</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>2</p> <p>2</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>2</p> <p>2</p>	<p>8 représentants titulaires et 8 représentants suppléants</p>

	<p>Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense</p> <p>Office national des anciens combattants</p> <p>École Polytechnique</p> <p>École nationale supérieure des techniques avancées</p> <p>Établissement public d'insertion de la défense</p> <p>Institut des hautes études de la défense nationale</p> <p>- Agents de toutes directions et de tous établissements relevant du périmètre de l'administration centrale</p> <p>- Personnels mis à disposition et administrés par les services de l'administration centrale</p>				
<p><b>CAPL/ATMD</b></p> <p><b>BREST</b></p> <p><i>Présidence :</i> <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Brest</b></p>	<p>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans le département suivant : Finistère (29), à l'exception du centre du service national de Brest</p> <p>- Agents en fonction dans les organismes du ministère de la défense situés à Lorient (56)</p> <p>- Agents en fonction dans les organismes de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense implantés dans les départements du Morbihan (56) et de la Manche (50)</p> <p>- Agents en fonction au sein de la base aéronautique navale de Lann-Bihoué</p> <p>- Agents en fonction au sein des établissements publics suivants : École nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement Service hydrographique et océanographique de la Marine</p>	Agent technique principal de 1re classe	1	1	7 représentants titulaires et 7 représentants suppléants
		Agent technique principal de 2e classe	2	2	
		Agent technique 1re classe	2	2	
		Agent technique 2e classe	2	2	
<p><b>CAPL/ADJOINT ADMINISTRATIF</b></p> <p><b>METZ</b></p>	<p>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants : Aisne (02) Ardennes (08) Aube ( 10) Côte-d'Or (21)</p>	Agent technique principal de 1re classe	1	1	7 représentants titulaires et 7 représentants suppléants
		Agent technique principal de 2e	2	2	

<p><i>Présidence :</i>  <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Metz</b></p>	<p>Doubs (25)  Jura (39)  Marne (51)  Haute-Marne (52)  Meurthe-et-Moselle (54)  Meuse (55)  Moselle (57)  Nièvre (58)  Nord (59)  Pas-de-Calais (62)  Bas-Rhin (67)  Haut-Rhin (68)  Haute-Saône (70)  Saône-et-Loire (71)  Somme (80)  Vosges (88)  Yonne (89)  Territoire de Belfort (90)</p> <p>- Agents en fonction au sein du centre du service national de Compiègne</p> <p>- Agents en fonction au sein du service des essences des armées</p>	classe			
		Agent technique 1re classe	2	2	
		Agent technique 2e classe	2	2	
<p><b>CAPL/ATMD</b></p> <p><b>BORDEAUX</b></p> <p><i>Présidence :</i>  <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Bordeaux</b></p>	<p>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants :</p> <p>Ariège (09)  Aveyron (12)  Charente (16)  Charente-Maritime (17)  Corrèze (19)  Creuse (23)  Dordogne (24)  Haute-Garonne (31)  Gers (32)  Gironde (33)  Landes (40)  Lot (46)  Lot-et-Garonne (47)</p>	Agent technique principal de 1re classe	1	1	7 représentants titulaires et 7 représentants suppléants
		Agent technique principal de 2e classe	2	2	
		Agent technique 1re classe	2	2	
		Agent technique 2e classe	2	2	

	Pyrénées-Atlantiques (64) Hautes-Pyrénées (65) Deux-Sèvres (79) Tarn (81) Tarn-et-Garonne (82) Vienne (86) Haute-Vienne (87)  - Agents en fonction au sein de DGA essais de missiles  - Agents en fonction au sein de l'établissement public suivant : Institut supérieur de l'aéronautique				
<b>CAPL/ATMD</b>  <b>RENNES</b>  <i>Présidence :</i> <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Rennes</b>	- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants : Calvados (14) Cher (18) Côtes-d'Armor (22) Eure (27) Eure-et-Loir (28) Ille-et-Vilaine (35) Indre (36) Indre-et-Loire (37) Loir-et-Cher (41) Loire-Atlantique (44) Loiret (45) Maine-et-Loire (49) Manche (50), à l'exception des organismes de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense Mayenne (53) Morbihan (56), à l'exception :  - des organismes de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense  - des agents en fonction au sein de la base aéronautique de Lann-Bihoué Orne (61) Sarthe (72)	Agent technique principal de 1re classe	2	2	8 représentants titulaires et 8 représentants suppléants
		Agent technique principal de 2e classe	2	2	
		Agent technique 1re classe	2	2	
		Agent technique 2e classe	2	2	

	Seine-Maritime (76) Vendée (85)  - Agents en fonction au centre du service national de Brest				
<b>CAPL/ATMD</b>  <b>LYON</b>  <i>Présidence :</i> <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Lyon</b>	- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants : Ain (01) Allier ( 03) Ardèche (07) Cantal (15) Drôme (26) Isère (38) Loire (42) Haute-Loire (43) Puy-de-Dôme (63) Rhône (69) Savoie (73) Haute-Savoie (74)  - Agents en fonction dans les organismes extérieurs de la direction du service national suivant : centre du service national de Nîmes centre du service national Nice centre du service national Marseille centre du service national Perpignan	Agent technique principal de 1re classe	1	1	7 représentants titulaires et 7 représentants suppléants
		Agent technique principal de 2e classe	2	2	
		Agent technique 1re classe	2	2	
		Agent technique 2e classe	2	2	
<b>CAPL/ATMD</b>  <b>TOULON</b>  <i>Présidence :</i> <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Toulon</b>	- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants : Corse-du-Sud (2A) Haute-Corse (2B) Alpes-de-Haute-Provence (04) Hautes-Alpes (05) Alpes-Maritimes (06), à l'exception du centre du service national de Nice Aude (11) Bouches-du-Rhône (13), à l'exception du centre du service national de Marseille Gard (30), à l'exception du centre du service national de Nîmes Hérault (34)	Agent technique principal de 1re classe	2	2	8 représentants titulaires et 8 représentants suppléants
		Agent technique principal de 2e classe	2	2	
		Agent technique 1re classe	2	2	
		Agent technique 2e classe	2	2	

Lozère (48)

Pyrénées-Orientales (66), à l'exception du centre du service national de Perpignan

Var (83)

Vaucluse (84)

- Agents en fonction dans les organismes extérieurs de la direction générale de l'armement suivants :

DGA essais en vol

Service de la qualité

Centre technique des systèmes d'information

Service centralisé des achats techniques

Service de l'exécution budgétaire et des comptabilités des opérations d'armement

Service extérieur de la communication

Centre de la sécurité de défense et des systèmes d'information

Centre de prestations de proximité des ressources humaines

DGA techniques navales

- Agents en fonction au sein de la caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS)

**Secrétaires administratifs.**

Autorité assurant la présidence de la CAPL	Compétence	GRADES	REPRÉSENTANTS		
			Du personnel		De l'administration
			Titulaires	Suppléants	
<b>CAPL/SA</b>  <b>Ile-de-France</b>  <i>Présidence :</i> <b>Le chef du service parisien de soutien de l'administration centrale</b>	- Agents en fonction dans les organismes extérieurs implantés dans les départements suivants : Oise (60), à l'exception du centre du service national de Compiègne, Paris (75), Seine-et-Marne (77), Yvelines (78), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94), Val-d'Oise (95)  - Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements et collectivités d'outre-mer  - Agents affectés à l'étranger  - Agents en fonction dans les sociétés DCNs. GIAT et au sein du commissariat à l'énergie atomique  - Agents en fonction au sein de la direction de la protection et de la sécurité de la défense  - Agents en fonction au sein des établissements publics suivants : Institution Nationale des Invalides Musée de l'armée Musée de l'air et de l'espace Musée de la Marine Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense Office national des anciens combattants École Polytechnique École nationale supérieure des techniques avancées Établissement public d'insertion de la défense Institut des hautes études de la défense nationale	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	2	2	7 représentants titulaires et 7 représentants suppléants
		Secrétaire administratif de classe supérieure	2	2	
		Secrétaire administratif de classe normale	3	3	



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents de toutes directions et de tous établissements relevant du périmètre de l'administration centrale</li> <li>- Personnels mis à disposition et gérés par l'administration centrale</li> </ul>				
<p><b>CAPL/SA</b></p> <p><b>BREST</b></p> <p><i>Présidence :</i> <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Brest</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans le département suivant : Finistère (29), à l'exception du centre du service national de Brest</li> <li>- Agents en fonction dans les organismes du ministère de la défense situés à Lorient (56)</li> <li>- Agents en fonction dans les organismes de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense implantés dans les départements du Morbihan (56) et de la Manche (50)</li> <li>- Agents en fonction au sein de la base aéronautique navale de Lann-Bihoué</li> <li>- Agents en fonction au sein des établissements publics suivants : École nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement Service hydrographique et océanographique de la Marine</li> </ul>	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants
		Secrétaire administratif de classe supérieure	2	2	
		Secrétaire administratif de classe normale	2	2	
<p><b>CAPL/SA</b></p> <p><b>METZ</b></p> <p><i>Présidence :</i> <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Metz</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants : Aisne (02) Ardennes (08) Aube ( 10) Côte-d'Or (21) Doubs (25) Jura (39) Marne (51) Haute-Marne (52) Meurthe-et-Moselle (54) Meuse (55) Moselle (57) Nièvre (58) Nord (59) Pas-de-Calais (62) Bas-Rhin (67) Haut-Rhin (68) Haute-Saône (70)</li> </ul>	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants
		Secrétaire administratif de classe supérieure	2	2	
		Secrétaire administratif de classe normale	2	2	

	<p>Saône-et-Loire (71)  Somme (80)  Vosges (88)  Yonne (89)  Territoire de Belfort (90)</p> <p>- Agents en fonction au sein du centre du service national de Compiègne</p> <p>- Agents en fonction au sein du service des essences des armées</p>				
<p><b>CAPL/SA</b></p> <p><b>BORDEAUX</b></p> <p><i>Présidence :</i>  <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Bordeaux</b></p>	<p>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants :</p> <p>Ariège (09)  Aveyron (12)  Charente (16)  Charente-Maritime (17)  Corrèze (19)  Creuse (23)  Dordogne (24)  Haute-Garonne (31)  Gers (32)  Gironde (33)  Landes (40)  Lot (46)  Lot-et-Garonne (47)  Pyrénées-Atlantiques (64)  Hautes-Pyrénées (65)  Deux-Sèvres (79)  Tarn (81)  Tarn-et-Garonne (82)  Vienne (46)  Haute-Vienne (87)</p> <p>- Agents en fonction au sein de DGA essais de missiles</p> <p>- Agents en fonction au sein de l'établissement public suivant :  Institut supérieur de l'aéronautique</p>	<p>Secrétaire administratif de classe exceptionnelle</p>	1	1	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants
		<p>Secrétaire administratif de classe supérieure</p>	2	2	
		<p>Secrétaire administratif de classe normale</p>	2	2	
<p><b>CAPL/SA</b></p>	<p>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants :</p> <p>Calvados (14)</p>	<p>Secrétaire administratif de</p>	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants

<p><b>RENNES</b></p> <p><i>Présidence :</i>  <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Rennes</b></p>	<p>Cher (18)  Côtes-d'Armor (22)  Eure (27)  Eure-et-Loir (28)  Ille-et-Vilaine (35)  Indre (36)  Indre-et-Loire (37)  Loir-et-Cher (41)  Loire-Atlantique (44)  Loiret (45)  Maine-et-Loire (49)  Manche (50), à l'exception des organismes de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense  Mayenne (53)  Morbihan (56), à l'exception :  - des organismes de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense  - des agents en fonction au sein de la base aéronautique de Lann-Bihoué  Orne (61)  Sarthe (72)  Seine-Maritime (76)  Vendée (85)</p> <p>- Agents en fonction au centre du service national de Brest</p>	<p>classe exceptionnelle</p> <p>Secrétaire administratif de classe supérieure</p> <p>Secrétaire administratif de classe normale</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>2</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>2</p>	
<p><b>CAPL/SA</b></p> <p><b>LYON</b></p> <p><i>Présidence :</i>  <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Lyon</b></p>	<p>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants :</p> <p>Ain (01)  Allier (03)  Ardèche (07)  Cantal (15)  Drôme (26)  Isère (38)  Loire (42)  Haute-Loire (43)  Puy-de-Dôme (63)  Rhône (69)  Savoie (73)  Haute-Savoie (74)</p>	<p>Secrétaire administratif de classe exceptionnelle</p> <p>Secrétaire administratif de classe supérieure</p> <p>Secrétaire administratif de classe normale</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>2</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>2</p>	<p>6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants</p>

	- Agents en fonction dans les organismes extérieurs de la direction du service national suivant : centre du service national de Nîmes centre du service national Nice centre du service national Marseille centre du service national Perpignan				
<b>CAPL/SA</b>  <b>TOULON</b>  <i>Présidence :</i> <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Toulon</b>	- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants : Corse-du-Sud (2A) Haute-Corse (2B) Alpes-de-Haute-Provence (04) Hautes-Alpes (05) Alpes-Maritimes (06), à l'exception du centre du service national de Nice Aude (11) Bouches-du-Rhône (13), à l'exception du centre du service national de Marseille Gard (30), à l'exception du centre du service national de Nîmes Hérault (34) Lozère (48) Pyrénées-Orientales (66), à l'exception du centre du service national de Perpignan Var (83) Vaucluse (84)  - Agents en fonction dans les organismes extérieurs de la direction générale de l'armement suivants : DGA essais en vol Service de la qualité Centre technique des systèmes d'information Service centralisé des achats techniques Service de l'exécution budgétaire et des comptabilités des opérations d'armement Service extérieur de la communication Centre de la sécurité de défense et des systèmes d'information Centre de prestations de proximité des ressources humaines DGA techniques navales	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants
		Secrétaire administratif de classe supérieure	2	2	
		Secrétaire administratif de classe normale	2	2	
<b>CAPL/SA</b>  <b>CNMSS</b>	- Agents en fonction au sein de la caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS)	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants

<b>Présidence :</b> <b>Le directeur de la caisse nationale militaire de sécurité sociale</b>	Secrétaire administratif de classe supérieure	2	2
	Secrétaire administratif de classe normale	2	2

**Technicien du ministère de la défense.**

Autorité assurant la présidence de la CAPL	Compétence	GRADES	REPRÉSENTANTS		
			Du personnel		De l'administration
			Titulaires	Suppléants	
<b>CAPL/TMD</b>  <b>NORD</b>  <b>Présidence :</b> <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Rennes</b>	- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants : Aisne (02), Ardennes (08), Aube ( 10), Calvados (14), Cher (18), Côte-d'Or (21), Côtes-d'Armor (22), Doubs (25), Eure (27), Eure-et-Loir (28), Finistère (29), Ille-et-Vilaine (35), Indre (36), Indre-et-Loire (37), Jura (39), Loir-et-Cher (41), Loire-Atlantique (44), Loiret (45), Maine-et-Loire (49), Manche (50), Marne (51), Haute-Marne (52), Mayenne (53), Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55), Morbihan (56), Moselle (57), Nièvre (58), Nord (59), Orne (61), Pas-de-Calais (62), Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68), Haute-Saône (70), Saône-et-Loire (71), Sarthe (72), Seine-Maritime (76), Somme (80), Vendée (85), Vosges (88), Yonne (89), Territoire de Belfort (90)  - Agents en fonction au sein du centre du service national de Compiègne  - Agents en fonction au sein du service des essences des armées  - Agents en fonction au sein des établissements publics suivants : École nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement Service hydrographique et océanographique de la Marine	Techniciens de classe exceptionnelle	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants
Techniciens de classe supérieure	2	2			
Techniciens de classe normale	2	2			
<b>CAPL/TMD</b>  <b>SUD</b>	- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants : Ain (01), Corse-du-Sud (2A), Haute-Corse (2B), Allier (03), Alpes-de-Haute-Provence (04), Hautes-Alpes (05), Alpes-Maritimes (06), Ardèche (07), Ariège (09), Aude (11), Aveyron (12), Bouches-du-Rhône (13),	Techniciens de classe exceptionnelle	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants

<b>Présidence :</b> <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Lyon</b>	Cantal (15), Charente (16), Charente-Maritime (17), Corrèze (19), Creuse (23), Dordogne (24), Drôme (26), Gard (30), Haute-Garonne (31), Gers (32), Gironde (33), Hérault (34), Isère (38), Landes (40), Loire (42), Haute-Loire (43), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Lozère (48), Puy-de-Dôme (63), Pyrénées-Atlantiques (64), Hautes-Pyrénées (65), Pyrénées-Orientales (66), Rhône (69), Savoie (73), Haute-Savoie (74), Deux-Sèvres (79), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82), Var (83), Vaucluse (84), Vienne (86), Haute-Vienne (87)  - Agents en fonction dans les organismes extérieurs de la direction générale de l'armement suivants : DGA essais de missiles DGA essais en vol Service de la qualité Centre technique des systèmes d'information Service centralisé des achats techniques Service de l'exécution budgétaire et des comptabilités des opérations d'armement Service extérieur de la communication Centre de la sécurité de défense et des systèmes d'information Centre de prestations de proximité des ressources humaines DGA techniques navales  - Agents en fonction au sein de l'établissement public suivant : Institut supérieur de l'aéronautique	Techniciens de classe supérieure	2	2	suppléants
		Techniciens de classe normale	2	2	

### Techniciens supérieurs d'études et de fabrication.

Autorité assurant la présidence de la CAPL	Compétence	GRADES	REPRÉSENTANTS		
			Du personnel		De l'administration
			Titulaires	Suppléants	
<b>CAPL/TSEF</b>  <b>SAINT-GERMAIN-EN-LAYE</b>  <b>Présidence :</b> <b>Le directeur du centre ministériel de</b>	- Agents en fonction dans les organismes extérieurs implantés dans les départements suivants : Oise (60), à l'exception du centre du service national de Compiègne, Paris (75), Seine-et-Marne (77), Yvelines (78), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94), Val-d'Oise (95)	Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 1re classe  Techniciens supérieurs d'études et	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants

<p><b>gestion de Saint-Germain-en-Laye</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements et collectivités d'outre-mer</li> <li>- Agents affectés à l'étranger</li> <li>- Agents en fonction dans les sociétés DCNs. GIAT et au sein du commissariat à l'énergie atomique</li> <li>- Agents en fonction au sein de la direction de la protection et de la sécurité de la défense</li> <li>- Agents en fonction au sein des établissements publics suivants :  Institution Nationale des Invalides  Musée de l'armée  Musée de l'air et de l'espace  Musée de la Marine  Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense  Office national des anciens combattants  École Polytechnique  École nationale supérieure des techniques avancées  Établissement public d'insertion de la défense  Institut des hautes études de la défense nationale</li> <li>- Agent de toutes directions et tous établissements relevant du périmètre de l'administration centrale</li> <li>- Personnel mis à disposition et administrés par les services de l'administration centrale</li> </ul>		de fabrications de 2e classe			
<p><b>CAPL/TSEF</b></p> <p><b>BREST</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans le département suivant : Finistère (29), à l'exception du centre du service national de Brest</li> <li>- Agents en fonction dans les organismes du ministère de la défense situés à Lorient (56)</li> </ul>	Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 1re classe	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants
		Techniciens supérieurs d'études et de fabrications	2	2	

<p><i>Présidence :</i>  <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Brest</b></p>	<p>- Agents en fonction dans les organismes de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense implantés dans les départements du Morbihan (56) et de la Manche (50)</p> <p>- Agents en fonction au sein de la base aéronautique navale de Lann-Bihoué</p> <p>- Agents en fonction au sein des établissements publics suivants :  École nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement  Service hydrographique et océanographique de la Marine</p>	<p>de 2e classe</p> <p>Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 1re classe</p>	<p>2</p>	<p>2</p>	
<p><b>CAPL/TSEF</b></p> <p><b>METZ</b></p> <p><i>Présidence :</i>  <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Metz</b></p>	<p>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants :</p> <p>Aisne (02)  Ardennes (08)  Aube ( 10)  Côte-d'Or (21)  Doubs (25)  Jura (39)  Marne (51)  Haute-Marne (52)  Meurthe-et-Moselle (54)  Meuse (55)  Moselle (57)  Nièvre (58)  Nord (59)  Pas-de-Calais (62)  Bas-Rhin (67)  Haut-Rhin (68)  Haute-Saône (70)  Saône-et-Loire (71)  Somme (80)  Vosges (88)  Yonne (89)  Territoire de Belfort (90)</p>	<p>Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 1re classe</p>	<p>2</p>	<p>2</p>	<p>6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants</p>
		<p>Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 2e classe</p>	<p>2</p>	<p>2</p>	
		<p>Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 3e classe</p>	<p>2</p>	<p>2</p>	



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents en fonction au sein du centre du service national de Compiègne</li> <li>- Agents en fonction au sein du service des essences des armées</li> </ul>				
<p style="text-align: center;"><b>CAPL/TSEF</b></p> <p style="text-align: center;"><b>BORDEAUX</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Présidence :</i> <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Bordeaux</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants :</li> <li>Ariège (09)</li> <li>Aveyron (12)</li> <li>Charente (16)</li> <li>Charente-Maritime (17)</li> <li>Corrèze (19)</li> <li>Creuse (23)</li> <li>Dordogne (24)</li> <li>Haute-Garonne (31)</li> <li>Gers (32)</li> <li>Gironde (33)</li> <li>Landes (40)</li> <li>Lot (46)</li> <li>Lot-et-Garonne (47)</li> <li>Pyrénées-Atlantiques (64)</li> <li>Hautes-Pyrénées (65)</li> <li>Deux-Sèvres (79)</li> <li>Tarn (81)</li> <li>Tarn-et-Garonne (82)</li> <li>Vienne (46)</li> <li>Haute-Vienne (87)</li> <li>- Agents en fonction au sein de DGA essais de missiles</li> <li>- Agents en fonction au sein de l'établissement public suivant : Institut supérieur de l'aéronautique</li> </ul>	Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 1re classe	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants
		Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 2e classe	2	2	
		Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 3e classe	2	2	
<p style="text-align: center;"><b>CAPL/TSEF</b></p> <p style="text-align: center;"><b>RENNES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants :</li> <li>Calvados (14)</li> <li>Cher (18)</li> <li>Côtes-d'Armor (22)</li> <li>Eure (27)</li> </ul>	Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 1re classe	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants
		Techniciens	2	2	

<p><i>Présidence :</i>  <b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Rennes</b></p>	<p>Eure-et-Loir (28)  Ille-et-Vilaine (35)  Indre (36)  Indre-et-Loire (37)  Loir-et-Cher (41)  Loire-Atlantique (44)  Loiret (45)  Maine-et-Loire (49)  Manche (50), à l'exception des organismes de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense  Mayenne (53)  Morbihan (56), à l'exception :  - des organismes de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense  - des agents en fonction au sein de la base aéronautique de Lann-Bihoué  Orne (61)  Sarthe (72)  Seine-Maritime (76)  Vendée (85)    - Agents en fonction au centre du service national de Brest</p>	<p>supérieurs d'études et de fabrications de 2e classe</p>			
<p><b>CAPL/TSEF</b>    <b>LYON</b>    <i>Présidence :</i>  <b>Le directeur du centre ministériel de Lyon</b></p>	<p>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants :  Ain (01)  Allier ( 03)  Ardèche (07)  Cantal (15)  Drôme (26)  Isère (38)  Loire (42)  Haute-Loire (43)  Puy-de-Dôme (63)  Rhône (69)  Savoie (73)  Haute-Savoie (74)</p>	<p>Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 1re classe</p>	<p>2</p>	<p>2</p>	<p>6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants</p>
	<p>Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 2e classe</p>	<p>2</p>			
<p>Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 3e classe</p>	<p>2</p>	<p>2</p>			

	<p>- Agents en fonction dans les organismes extérieurs de la direction du service national suivant :</p> <p>centre du service national de Nîmes</p> <p>centre du service national Nice</p> <p>centre du service national Marseille</p> <p>centre du service national Perpignan</p>				
<p><b>CAPL/TSEF</b></p> <p><b>TOULON</b></p> <p><i>Présidence :</i></p> <p><b>Le directeur du centre ministériel de gestion de Toulon</b></p>	<p>- Agents en fonction dans les organismes implantés dans les départements suivants :</p> <p>Corse-du-Sud (2A)</p> <p>Haute-Corse (2B)</p> <p>Alpes-de-Haute-Provence (04)</p> <p>Hautes-Alpes (05)</p> <p>Alpes-Maritimes (06), à l'exception du centre du service national de Nice</p> <p>Aude (11)</p> <p>Bouches-du-Rhône (13), à l'exception du centre du service national de Marseille</p> <p>Gard (30), à l'exception du centre du service national de Nîmes</p> <p>Hérault (34)</p> <p>Lozère (48)</p> <p>Pyrénées-Orientales (66), à l'exception du centre du service national de Perpignan</p> <p>Var (83)</p> <p>Vaucluse (84)</p> <p>- Agents en fonction dans les organismes extérieurs de la direction générale de l'armement suivants :</p> <p>DGA essais en vol</p> <p>Service de la qualité</p> <p>Centre technique des systèmes d'information</p> <p>Service centralisé des achats techniques</p> <p>Service de l'exécution budgétaire et des comptabilités des opérations d'armement</p> <p>Service extérieur de la communication</p> <p>Centre de la sécurité de défense et des systèmes d'information</p> <p>Centre de prestations de proximité des ressources humaines DGA techniques navales</p>	Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 1re classe	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants
		Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 2e classe	2	2	
		Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 3e classe	2	2	

	- Agents en fonction au sein de la caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS)				
--	--	--	--	--	--